



Compte rendu du quatrième webinaire interactif – 11 avril 2024 Thème : Les villes apprenantes et les territoires apprenants

Le 11 avril 2024 a eu lieu le troisième webinaire de la série « Et si on s'inspirait pour révéler des actions nécessaires en éducation des adultes ? ». Ce webinaire proposait d'explorer le Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO[1] et la notion de territoires apprenants, et de s'arrêter à l'exemple d'Edmonton, seule ville du Canada à faire partie du Réseau des villes apprenantes, afin d'amorcer une réflexion collective sur l'intérêt qu'il pourrait y avoir à instaurer ce type d'approche au Québec.

La séance a débuté avec une brève présentation de la chercheuse de l'ICÉA, Émilie Tremblay, sur la notion de villes apprenantes et de territoires apprenants. En fait, villes et territoires apprenants, société apprenante, organisation apprenante, communauté apprenante sont des termes qui mobilisent ces années-ci et qui pourraient aider à développer l'apprentissage tout au long de la vie. Par la suite, Daniel Baril, Laurent Rieutort et Laura Devaney, les trois invité·e·s du webinaire, ont exposé ce que le fait d'appartenir au Réseau des villes apprenantes de l'UNESCO ou encore d'être un territoire apprenant apporte aux collectivités. Enfin, les personnes qui assistaient au webinaire ont entamé une conversation libre autour de cette question :

En quoi ces approches seraient-elles intéressantes pour le Québec et comment sont-elles susceptibles de contribuer à l'éducation, à la formation ou à l'apprentissage des adultes ?

1. LE RÉSEAU DES VILLES APPRENANTES DE L'UNESCO

Daniel Baril, président du conseil d'administration de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et directeur de l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA), a d'abord présenté l'expérience du Réseau des villes apprenantes, mettant en lumière les éléments structurants, les avantages et les limites de cette approche.

Le Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO a démarré en 2013, avec l'adoption de la déclaration de Pékin[2] qui émettait les principes d'une ville apprenante. Environ 35 villes adhèrent au Réseau chaque année, mais il faut voir que cette vitesse est possible parce que le Réseau n'a pas inventé le concept de ville apprenante. Cette croissance rapide révèle que les gouvernements municipaux se préoccupaient déjà du développement des connaissances et des compétences de la population, autrement dit, les villes étaient déjà des villes apprenantes. Le Réseau a agi comme catalyseur, il a mis dans des mots propres au monde de l'éducation quelque chose qui existait déjà.

Selon l'UNESCO, une ville apprenante est une ville qui promeut une culture de l'apprentissage tout au long de la vie pour toutes ses citoyennes et tous ses citoyens et qui prend les moyens pour faciliter et favoriser cette culture. Faire partie du Réseau des villes apprenantes implique un engagement de la ville envers le développement des connaissances et des compétences de sa population.



Lorsqu'une ville adhère à la Déclaration de Pékin, elle s'engage à mettre en œuvre les douze engagements qu'elle contient, notamment un engagement en faveur du développement durable. Cela signifie aussi que la ville en adopte les principes fondamentaux, dont l'approche inclusive envers toutes les formes d'éducation des adultes, qu'elles soient formelles, non formelles ou informelles.

1.1 QUATRE ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DE L'APPROCHE DES VILLES APPRENANTES

- **Une reconnaissance du rôle des gouvernements municipaux en matière d'éducation.** Loin d'être des acteurs marginaux ou secondaires, les villes offrent des services éducatifs directs à la population sur des sujets touchant, par exemple, l'environnement, la culture ou le vivre-ensemble. Elles peuvent soutenir financièrement des institutions éducatives comme les bibliothèques, ou encore des organismes communautaires. Enfin, les villes peuvent exprimer des besoins de connaissances et de compétences nécessaires au développement de leurs collectivités.
- **Une approche intersectorielle de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie.** L'approche des villes apprenantes est englobante, elle prend en compte toutes les composantes de l'éducation des adultes, qu'elles soient formelles (établissements scolaires), non formelles (ex. : institutions culturelles, organismes communautaires) ou informelles (ex. apprentissage par les pairs·e·s).
- **Une gouvernance de proximité au service du développement de l'éducation des adultes.** La ville est en interaction plus directe que les autres paliers de gouvernement avec la population. Elle apporte cette perspective de gouvernance à la gestion de l'éducation et intègre cette réalité dans ses décisions. La démocratie municipale devient ainsi un forum du développement de l'éducation. En outre, les villes se font l'écho des préoccupations des citoyennes et des citoyens en matière de développement durable, de milieux de vie sains et sécuritaires, d'accueil de populations immigrantes, etc.

- **L'adoption du rôle de chef d'orchestre des acteurs de l'éducation.** La ville réunit ! Elle arrive à asseoir les établissements scolaires, les organismes communautaires, les citoyennes et les citoyens en mouvement autour d'une même table, dans une perspective de développement des capacités. Les villes peuvent donc être de véritables chefs d'orchestre sollicitant et mobilisant tous les acteurs en éducation de leur territoire au service du bien-être de la population.

1.2 L'INTÉRÊT DE L'APPROCHE POUR FAVORISER L'APPRENTISSAGE TOUT AU LONG DE LA VIE

Les villes sont à l'avant-scène des grands défis humains, sociaux, environnementaux, etc. qui touchent la vie quotidienne, et elles sont appelées à jouer un rôle majeur pour y faire face. Le fait d'adhérer au Réseau des villes apprenantes conduit une ville à :

- **Assumer un leadership inclusif de tous les lieux d'éducation.** Par la gouvernance de proximité, la ville peut jouer un rôle de coordination vis-à-vis des acteurs de l'éducation et de l'ensemble de la population, alors que sur le plan provincial, national et dans plusieurs pays, le portrait est souvent très éclaté. L'éducation relève de différents ministères, et il n'y a pas de coordination entre les ressources éducatives, scolaires et communautaires.
- **Devenir un acteur majeur dans la mise en œuvre des engagements internationaux en éducation des adultes.** Par leur vision englobante, leur mobilisation de toutes les ressources, les villes jouent un rôle important dans la mise en œuvre du droit à l'éducation, mais également dans le processus d'élaboration des politiques internationales en éducation des adultes.

La déclaration finale de la Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VII) qui s'est tenue il y a deux ans à Marrakech témoigne de cette vision et de ce rôle des villes. La déclaration appelle à « renforcer le rôle des collectivités territoriales dans la promotion de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous au niveau local, par exemple en poursuivant le développement de villes apprenantes, ainsi qu'en encourageant la participation des acteurs locaux, y compris les apprenants, les groupes communautaires et les institutions ».

Récemment, la directrice de l'UNESCO, Audrey Azoulay, faisait valoir que les villes apprenantes sont un moyen de mettre en œuvre le droit à l'éducation[3].

1.3 TROIS LIMITES DE L'APPROCHE DES VILLES APPRENANTES

- **Les contraintes légales encadrant le pouvoir municipal.** La portée du pouvoir municipal varie selon les pays et selon les systèmes politiques. Ainsi, une ville peut être très motivée à agir, alors que dans les faits, l'encadrement législatif limite ou contraint ses actions.
- **La variabilité de l'engagement des maires ou mairesses selon les mandats électoraux.** L'engagement en faveur de l'approche de villes apprenantes repose sur des élu-e-s et cet engagement peut varier d'une élection municipale à une autre. Il importe d'avoir une équipe de fonctionnaires afin d'assurer une continuité, car cela devient une condition de pérennisation du projet.
- **Les ressources financières en soutien au leadership en matière d'éducation.** Le leadership municipal ne doit pas être seulement motivationnel ; la ville doit avoir les pouvoirs et les moyens financiers de mettre en œuvre ses engagements comme ville apprenante. Les services qu'elle met en place doivent se rendre jusqu'à la population.

1.4 TROIS AVANTAGES DE L'APPROCHE DES VILLES APPRENANTES

- **Les ressources éducatives sont mises au service du développement des milieux de vie.** La ville apprenante est un moyen d'accroître le pouvoir citoyen par l'éducation, par le développement des capacités. C'est un moyen de mettre l'éducation au service des gens, de leurs capacités, de leurs connaissances, de leur leadership, de leur autonomie. On doit se rappeler que la finalité des villes, c'est le bien-être des individus et que les villes ont accès à un large spectre de moyens pour le favoriser.
- **Les espaces publics sont posés et utilisés comme des lieux potentiels d'apprentissage.** Le souci des villes de maximiser l'espace et les équipements les amène aussi à optimiser les espaces publics comme lieux d'apprentissage.
- **Démocratiser la gouvernance de l'éducation.** Dans une ville apprenante, il n'y a pas que les acteurs du monde de l'éducation qui se parlent. La ville apprenante existe dans la vie dynamique, démocratique, et urbaine à travers des élu-e-s municipaux et à travers des citoyen-ne-s engagés. Le modèle de ville apprenante contribue à la démocratisation de l'éducation en engageant tous les citoyen-nes à participer au débat sur l'éducation et sur les ressources éducatives. Les villes sont ainsi un outil fondamental pour démocratiser la gouvernance de l'éducation.

2. LES TERRITOIRES APPRENANTS

Laurent Rieutort, professeur à l'Université Clermont-Auvergne, Clermont-Ferrand[4], a ensuite parlé des territoires apprenants. Le territoire apprenant fait face à un premier défi, qui en est un de perception. Trop souvent perçu comme une notion ou un concept théorique compliqué, le territoire apprenant correspond en réalité à quelque chose de très concret.

2.1 LE CROISEMENT DES MONDES

Le territoire apprenant est d'abord le croisement du monde de l'éducation, qui comprend les sciences de l'éducation, avec celui du monde de la gestion, des organisations et des entreprises, et celui du monde des territoires. Dans un territoire apprenant, on se demande comment il est possible de se développer avec l'ensemble d'une communauté. Par exemple, on réfléchit aux façons de faire face collectivement aux défis actuels, notamment comment assurer la transition vers plus de durabilité.

2.2 DES IDÉES PHARES SOUS-TENDENT LA NOTION DE TERRITOIRE APPRENANT

- **Une communauté d'apprentissage ancrée localement dans un territoire**

Dans la notion de territoire apprenant, il y a cette idée de communauté d'apprentissage – on est ensemble – qui est ancrée localement dans un quartier, dans une ville, dans un territoire, et où il y a des relations entre les territoires. « Dans cette communauté, on apprend ensemble, on partage des visions, on se rapproche. » On s'appuie sur la mémoire collective des lieux et il y a une valorisation de l'ensemble des ressources humaines et sociales d'un lieu.

- **Le territoire apprenant comme organisation**

La ville apprenante est une organisation, ce qui pose de façon immédiate la question de la gouvernance. Comment va-t-on s'organiser ? C'est une organisation où on apprend ensemble et où on se donne des objectifs communs, par exemple de durabilité, de diffusion des connaissances tout au long de la vie. Où on essaie « d'hybrider les savoirs [...] d'expérimenter [...], de progresser [où on se donne] le droit à l'erreur ». Une organisation apprenante a le droit de se tromper.

- **Un réseau de territoires apprenants**

S'il faut mettre en réseau les apprenantes et les apprenants de tout âge d'une ville, d'un territoire, il faut aussi mettre en réseau les territoires apprenants, pour diffuser, pour communiquer, pour pouvoir échanger avec ces autres territoires. Le territoire apprenant, c'est une communauté ancrée localement, qui échange avec d'autres communautés ou avec d'autres territoires et qui apprend ensemble.

- **La prise en compte d'enjeux globaux**

Le territoire apprenant, la ville apprenante, c'est un processus où on apprend et où on réfléchit ensemble sur des enjeux globaux de la société, sur des enjeux éducatifs, et sur des enjeux de développement durable, d'actions publiques, etc.

« En résumé, le territoire apprenant, la ville apprenante, c'est un peu tout cela : se mettre en réseau, s'organiser, constituer cette communauté pour partager des savoirs. »

- **Un mélange de savoirs, d'échelles, d'actions**

Les réseaux rassemblent des petites comme des grandes villes, et c'est la même chose pour les territoires : cela va du quartier, de l'espace public, du tiers lieu, etc. jusqu'aux territoires plus larges, aux quartiers de grandes métropoles mondiales. Les actions sont multiformes, elles comprennent des initiatives citoyennes individuelles, en petits groupes, mais aussi des actions publiques collectives. Ces actions prennent appui sur des lieux, sur des espaces publics. Il y a enfin une construction de tout cela, qui suppose de mêler tous les savoirs, de mêler des territoires de toutes les échelles.

- **Une pratique ancrée dans la spécificité des territoires**

Au-delà de la théorie des territoires apprenants, il y a une pratique qui s'ancre dans les spécificités du territoire et qui s'exprime dans des actions très concrètes. À Clermont-Ferrand, la relation entre la ville et l'espace rural est une de ces spécificités. Elle marque la façon dont on apprend ensemble, entre la campagne, l'espace rural autour et puis la ville. L'éducation à la santé, par exemple, s'exprime par la façon dont on construit des parcours de santé pour tous les âges de la vie. L'éducation à l'alimentation va des jardins partagés jusqu'à une réflexion plus globale, qui peut être en lien avec la santé. Les actions sont concrètes en matière sportive, culturelle, etc., à toutes les échelles.

Au Québec, les expériences des cités-écoles ou les laboratoires de la communauté apprenante de Saint-Camille, par exemple, sont dans cette logique de territoires apprenants, sans parfois en utiliser les mots. La Cité-école du Haut-Saint-François, notamment, ouvre l'école sur l'ensemble des acteurs du quartier, en particulier les acteurs culturels et les acteurs sportifs, mais aussi sur les associations.

En résumé, cette logique du territoire apprenant contient plusieurs « ingrédients ». Il y a d'abord cette mise en réseau des acteurs, on parle ici de dynamiques citoyennes, de petites organisations collectives locales, de leaders, etc., des acteurs qui vont « faciliter » les choses pour l'ingénierie des collectivités. On peut les appeler des « acteurs-facilitateurs ».

Cela peut prendre appui sur le numérique comme dans les villes intelligentes, mais le territoire apprenant ne se limite pas à cela. Ce sont d'abord des lieux où on échange.

D'autres ingrédients relèvent de l'aspect plus éducatif, c'est-à-dire comment on propose différentes formes de savoirs, d'apprentissage, de formation tout au long de la vie pour accroître cette capacité. La réflexion est prospective ; les territoires apprenants se projettent beaucoup dans le futur. Ce sont des échanges culturels, mais il y a aussi un travail sur la mémoire collective, où on fait le lien entre le futur qu'on imagine, et puis la mémoire des lieux, les spécificités des lieux, le récit commun. Les territoires apprenants peuvent être associés à la recherche et à toutes les formes d'innovation. L'objectif est de rendre les savoirs très accessibles.

Il faut réfléchir aussi à la gouvernance d'un territoire apprenant, car comme pour les villes apprenantes, les élu-e-s peuvent changer. Est-ce qu'il ne faut pas imaginer une gouvernance plus inclusive, plus participative, pour que la dynamique se maintienne en dépit des changements politiques ? Au-delà de la gouvernance, il y a aussi des responsables et ce sont eux, qui, au quotidien, font vivre la ville ou le territoire apprenant.

Finalement, dans un territoire apprenant, il y a « une gestion adaptative ». On apprend sans cesse pour accroître les capacités de tout le monde, grands et petits, et s'adapter aux changements à venir. « [il s'agit] d'une des clés, une des forces des territoires apprenants, plus on a des capacités individuelles et collectives, plus on s'adapte aux enjeux de changement qui sont aujourd'hui majeurs ; [...], cette résilience est au cœur des villes apprenantes. »

3. EDMONTON, VILLE APPRENANTE



Laura Devaney, directrice des affaires corporatives au conseil scolaire Centre-Nord d'Edmonton en Alberta a clos les présentations avec l'exemple d'Edmonton, seule ville canadienne à faire partie du Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO. Le processus ayant mené à son adhésion au Réseau est riche d'enseignements et elle a bien voulu nous exposer en quoi le fait de devenir ville apprenante a favorisé les apprentissages pour les différents groupes sociaux (ici, les adultes) et permis au réseau scolaire francophone d'occuper une place à la Table de la Coalition des partenaires.

Disons d'abord que le Conseil scolaire Centre-Nord couvre l'école de la maternelle à la 12e année, et ce, en français langue première en Alberta. Ce sont 4000 élèves au total qui étudient en français. Edmonton est entrée officiellement dans le Réseau des villes apprenantes en 2022, en pleine pandémie. Comme les autres invités l'ont noté, une ville apprenante n'émerge pas de nulle part.

3.1 UNE DÉMARCHE COLLECTIVE RASSEMBLANT PLUSIEURS PARTENAIRES

À Edmonton, les peuples autochtones se réunissent depuis des générations pour échanger, partager leurs connaissances, pour célébrer, et cette tradition subsiste encore aujourd'hui. De plus, la ville travaille en partenariat actif depuis au moins 2008. À cette époque, la ville a créé une initiative appelée *The City of Learners*[5], qui rassemblait 18 partenaires collaborant autour d'enjeux tels l'alphabétisation, l'apprentissage de la petite enfance et la santé, mais avec l'objectif à long terme déjà, de joindre le Réseau de l'UNESCO des villes apprenantes.

En 2021, une coalition de partenaires s'est réunie sous la houlette de la ville pour enclencher le processus. Une des clés du succès de la ville, c'est vraiment cette **coalition de partenaires**, comprenant la bibliothèque publique d'Edmonton, les trois conseils scolaires de la ville, les huit institutions postsecondaires, en plus d'une petite agence d'innovation, Edmonton Unlimited, pour la dimension entrepreneuriale. C'est donc un total de 13 partenaires[6] qui ont travaillé de concert à faire avancer le dossier.

La ville a réussi grâce à cette coalition et au parrainage des dirigeant·e·s, qui se sont engagés et ont consacré des ressources, financières et humaines, au projet. Celui-ci a reçu l'appui et le soutien enthousiaste du maire et des élu·e·s du conseil municipal en juillet 2021 et à partir de là, le groupe de gestion a pu commencer à élaborer un plan d'action pour l'apprentissage communautaire. La nouvelle de l'acceptation par le Réseau de l'UNESCO a été reçue en octobre 2022.

Le processus pour devenir une ville apprenante

La mise en place d'un plan d'action a permis de répertorier les organisations et les communautés d'apprentissage qui existaient déjà. Les deux premiers invités l'ont dit, une ville apprenante se construit à partir de quelque chose qui existe déjà. Dans le cas d'Edmonton, en plus des initiatives dont il a déjà été question, d'autres existaient aussi, liées par exemple aux objectifs de développement durable des Nations Unies. Ainsi, Edmonton avait adhéré en 2006 à la Coalition des municipalités inclusives[7], et, en 2016, à l'initiative mondiale d'ONU femmes « Des villes sûres et des espaces publics sûrs »[8]. Des partenariats avaient donc été mis en place.

La participation de nombreux organismes au comité de direction et le modèle de gouvernance d'Edmonton ville apprenante a été un énorme avantage. Le comité de direction regroupe des leaders des 13 organismes partenaires, mais pas seulement des leaders, des expert·e·s également. Ce réseautage permet d'aller chercher l'expertise d'un autre organisme dès que le besoin émerge, en inclusion, en francisation, etc. Ce modèle de gouvernance donne accès à l'expertise de la ville, des institutions postsecondaires, des groupes communautaires, des entreprises, et a donné lieu à de nouvelles initiatives.

Les avantages pour Edmonton d'être une ville apprenante

L'adhésion est encore récente, et il est difficile d'avoir beaucoup de recul, mais déjà, on peut voir que l'approche de la ville apprenante permet de continuer à bâtir une communauté autour de l'objectif d'apprentissage inclusif tout au long de la vie.

Concrètement, le fait d'adhérer au Réseau a permis d'amener plusieurs organisations autour d'une même table, de connaître les réussites de chacune et d'explorer de nouvelles façons de collaborer. En plus des établissements scolaires, participent à la ville apprenante des organismes artistiques, des groupes communautaires, des entreprises privées, des citoyennes et des citoyens.

Pour les francophones en milieu minoritaire, c'est un atout incroyable puisque le Conseil scolaire Centre-Nord se trouve au comité de direction d'Edmonton ville apprenante, alors qu'il n'était pas toujours partie prenante sur le plan politique auparavant. Les francophones ont leur propre réseau, qui englobe les écoles de la petite enfance au postsecondaire, et là, ils participent au même titre que les autres commissions et établissements scolaires.

Le programme de collaboration postsecondaire qui réunit les huit institutions collégiales et universitaires s'est trouvé renforcé par le soutien de la Coalition. Cela a permis de se concentrer sur des objectifs particuliers, comme attirer davantage d'étudiantes internationales et d'étudiants internationaux, et d'établir un réseau de villes apprenantes pour soutenir l'apprentissage.

Des enseignements de l'expérience d'Edmonton

Ce qu'il faut retenir de l'expérience des dernières années à Edmonton, c'est qu'on doit travailler avec les personnes qui veulent vraiment aller de l'avant et qui partagent un objectif commun. Cela ne donne rien de tenter de convaincre des personnes qui ne veulent pas participer.

Le projet nécessite aussi un engagement et un soutien de la ville. Les petites organisations ne peuvent pas le développer seules. Edmonton a fourni une ressource dédiée de 1,5 ETP (équivalent temps plein), uniquement pour faire avancer le projet. Des ressources humaines ainsi qu'un engagement des organismes sont donc nécessaires.

Enfin, ce n'est pas un projet qui peut se réaliser rapidement, cela prend de bonnes relations de travail et du temps pour apprendre à se connaître entre organismes. Ces limites ne sont pas insurmontables, mais il faut les avoir en tête quand on entend se lancer dans ce projet.

Conversation libre en mode Fishbowl autour d'une question centrale

Q : L'exemple du jardin créole, un objet présent depuis les temps immémoriaux en Guadeloupe, en Martinique, et aussi dans les Caraïbes, pourrait offrir une voie de réflexion. Il a permis le développement d'une dynamique extraordinaire d'associations dans les sociétés martiniquaises et guadeloupéennes, des associations qui forment des adultes. Il faudrait récupérer cela dans le système universitaire pour valoriser ce qui se fait sur le terrain et enrichir les systèmes éducatifs.

Au Canada, est-ce que la récupération des savoirs dans l'espace public sous l'égide du territoire ou de la ville apprenante ne serait pas une façon de faire entrer cette diversité dans le système éducatif canadien ?

« [...] Reconnaître...] des objets, des concepts, des objets patrimoniaux, des pratiques culturelles issues de la diversité sont des façons de reconnaître ce qui existe déjà de manière informelle. [...] l'éducation informelle existe déjà à travers la transmission familiale, à travers des pratiques communautaires et donc [les] valoriser, c'est enrichir l'éducation et donner de la cohérence à nos théories éducatives. »

R : À Edmonton, où il y a une très grande communauté autochtone, on s'est demandé comment la ville pouvait améliorer les relations avec les peuples autochtones. Cette priorité se trouve dans le plan d'action de la ville. Edmonton veut reconnaître les savoirs autochtones et leur diversité. L'Université d'Alberta offre un cours ouvert au grand public sur les expériences autochtones, Indigenous Canada[9]. La ville apprenante permet de s'attaquer à des sujets sensibles comme la réconciliation, les changements climatiques, etc. c'est un des grands avantages de cette approche. La déclaration finale de Pékin a d'ailleurs cette idée centrale ; avant même de parler d'apprentissage, on doit valoriser les savoirs existants et les mettre au profit du développement de la ville. Cela fait partie de « l'ADN » du Réseau.

- Le gouvernement du Québec se trouve dans une période de formation des « clientes et des clients » Avec la transformation du monde numérique, c'est maintenant aux citoyennes et aux citoyens de tout faire, d'initier et de remplir des demandes, de gérer leurs rapports avec le gouvernement, c'est sur leurs épaules que reposent ces responsabilités. Il y a un « déficit de savoirs ou de compétences », la littératie de base, la littératie financière dans ce cas, et la littératie informatique sont parfois faibles ou fragiles.

On retrouve un grand nombre d'initiatives au Québec pour former ces personnes. Il semble pertinent, dans cette logique de ville apprenante, de mettre en lumière ce qui existe déjà, autant sur le plan communautaire ou municipal, que sur le plan de l'apprentissage plus personnel ou à travers les interactions, ou encore dans un cadre très formel.

- Le Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec (GEDCIQ)[10] a créé des cercles d'apprentissage sur les compétences et les savoirs interculturels. Le Québec et le Canada sont de plus en plus confrontés à la diversité et les cercles d'apprentissage permettent d'aborder ces questions. Les grandes organisations se sclérosent parfois, faute de soutien, mais elles sont capables d'innover. Les cercles d'apprentissage peuvent permettre une prise de conscience des savoirs déjà développés, mais ce qui fait une différence, c'est l'engagement.

Comme dans le cas d'Edmonton, il faut que l'engagement soit volontaire et non obligatoire. De plus, il faut une personne pour organiser et animer les lieux d'apprentissage. Les cercles permettent de développer des capacités, mais aussi de réfléchir au transfert et à la façon dont sera utilisé ce qu'on y apprend au quotidien.

- Une tentative a été faite pour développer un quartier apprenant il y a 13 ou 14 ans. Le ministère de l'Éducation (MEQ) finançait alors nombre de projets dans différentes commissions scolaires, ici pour travailler avec les tout-petits, là, pour travailler en alphabétisation, enfin, dans une troisième commission scolaire pour le retour à l'école des personnes âgées. Cependant, avec cette fragmentation, il n'y avait jamais de projets pour la population entière dans un même quartier.

« Les commissions scolaires anglophones et francophones ne se parlaient pas entre elles, elles ne parlaient pas aux cégeps, qui ne parlaient pas aux universités. » Les établissements avaient très peu de contacts avec les groupes communautaires. Par conséquent, le projet avait prévu une table de concertation pour briser l'isolement et partager les expériences. On voulait créer une culture de formation continue.

Le quartier choisi à Montréal, Notre-Dame-De-Grâce, avait une longue histoire d'implication des groupes communautaires. Il y avait des groupes anglophones et francophones et des activités d'éducation populaire qui existaient de longue date.

On doit souligner le rôle de Paul Bélanger, directeur de l'ICÉA à l'époque, mais également actif à l'UNESCO, qui était intéressé à étudier et à accompagner le projet. Celui-ci n'a malheureusement pas pu se déployer. En 2010-2011, les coupes fédérales et provinciales dans le financement des groupes communautaires les ont poussés à concentrer leurs efforts vers la consolidation de leurs activités, plutôt qu'à parrainer le projet.

- Il y aurait beaucoup d'avantages à développer des villes apprenantes, des territoires apprenants au Québec. Un de ces avantages serait au niveau micro, pour les citoyennes et les citoyens : l'éducation via la ville apprenante leur permettrait de développer et de mieux exercer l'ensemble de leurs rôles sociaux. Ce serait susceptible de favoriser l'accès à l'éducation, surtout pour les populations marginalisées, les personnes défavorisées, les populations itinérantes. L'approche des territoires ou des villes apprenantes pourrait aider à l'autonomisation (*empowerment*) de ces populations.

À un niveau plus macro, cela pourrait permettre aux villes d'optimiser l'offre éducative des organismes communautaires. Si les acteurs du niveau municipal se parlaient, on pourrait améliorer l'efficacité de l'offre de formation et éviter les doublons et le travail en silo.

- À partir des réflexions d'aujourd'hui, on pourrait dégager au moins trois raisons pour lesquelles les villes du Québec pourraient s'inspirer de l'idée de villes apprenantes.

- L'UIL a développé des cahiers de charges, des guides, etc. pour faciliter le développement d'une ville apprenante. Ce matériel peut donner une cohérence à l'action des villes pour reconnaître les savoirs déjà existants et les mobiliser, pour comprendre les besoins et enrôler les acteurs susceptibles de répondre à ces besoins.
- Cela permettrait de rendre visible ce qui se passe déjà au Québec. On a évoqué le cas de Saint-Camille qui a utilisé l'économie sociale et l'économie circulaire comme modèle de développement de la ville. Il y a une quinzaine d'années, Montréal avait un comité de villes apprenantes. Paul Bélanger en a rédigé la documentation. Même si peu de villes utilisent le mot ville apprenante, elles en ont l'approche sans le savoir.
- Cela permettrait le partage d'expériences. Le Réseau de villes apprenantes est un réseau d'apprentissage par les pair·e·s et entre maires. Les maires et les mairesses sont des individus qui échangent entre eux, entre elles, sans a priori ou rivalités basées sur la taille de leurs villes. Même si les défis et les problèmes ne sont pas les mêmes, les villes échangent sur leur réalité et retirent beaucoup de ce réseau d'entraide. Le Réseau s'est donné de grandes thématiques et les villes qui ont un intérêt pour ces thématiques se créent un « *cluster* », un « réseau dans le réseau ». Elles peuvent en tirer une visibilité politique et même une force politique éventuellement, mais cela constitue surtout un espace d'apprentissage assez riche.

- L'initiative de l'ÉcoRéussite, qui ressemble à un territoire apprenant[11], est partagée dans l'espace de clavardage. Il s'agit d'une initiative écosystémique qui ne couvre qu'un seul territoire. Il existe une ÉcoRéussite dans L'Islet-Sud qui fonctionne très bien. Il s'agit d'un projet-pilote créé avec le Centre pour la réussite éducative du Québec (CTREQ). Le projet se développe maintenant dans tout Montmagny-L'Islet sous le nom des Partenaires engagés. Ces projets visent en particulier les jeunes.

En guise de conclusion, les invités ont partagé leurs dernières réflexions sur le sujet.

- Le fait de devenir territoire apprenant et d'adhérer au Réseau des villes apprenantes de l'UNESCO n'apporte peut-être pas de financement nouveau, mais cela a d'autres impacts importants.

- Toutes les politiques et toutes les actions d'une ville deviennent, à plus ou moins long terme, inspirées par l'approche de la ville apprenante, que ce soit en matière de mobilité, de petite enfance, de sécurité, etc. C'est une plus-value extraordinaire.
- Les associations de la ville, les organisations non gouvernementales (ONG) voient leur capacité à agir auprès des citoyennes et des citoyens de tous âges être démultipliée de façon extraordinaire. Il y a là aussi une plus-value qui concerne le tissu associatif, qui acquiert en compétences et se « professionnalise ».
- La démarche de villes apprenantes permet de nouer des relations; elle supprime des discontinuités culturelles qui peuvent exister dans les villes, y compris dans des quartiers qui rencontrent beaucoup de difficultés sociales. Cette idée d'hybridation des savoirs ne concerne pas que les savoirs formels, informels et non formels, elle intègre trois types de savoirs qu'il y a dans toute ville : les savoirs locaux qui sont ancrés dans les communautés, les savoirs « verticaux », qui passent par le système éducatif et « descendent » vers les gens, en enfin, des savoirs qui se créent par le projet de ville apprenante, par exemple ceux liés aux associations. Il s'établit des relations entre ces trois types de savoirs, qui ne sont plus fermés les uns aux autres et s'attaquent donc aux discontinuités culturelles. « C'est aussi un atout formidable pour le bien-être des habitants dans la ville. »

- La culture d'apprentissage est un des plus grands atouts de la ville apprenante. Cette culture est intégrée dans les plans d'action des organismes et institutions, et elle permet de maximiser les apprentissages.

- L'UNESCO et l'UIL offrent un soutien aux villes qui veulent adhérer au Réseau des villes apprenantes. Les villes se soutiennent aussi les unes les autres dans la démarche. La Commission canadienne pour l'UNESCO agit comme pilote et ce serait une bonne idée d'avoir d'autres villes nord-américaines, car il y a de ce côté de l'Atlantique une sensibilité différente, par exemple sur les questions autochtones.

RÉFÉRENCES

- Commission Canadienne pour l'UNESCO (2022). Edmonton devient la première ville canadienne à intégrer le Réseau mondial UNESCO des villes apprenantes. <https://www.newswire.ca/fr/news-releases/edmonton-devient-la-premiere-ville-canadienne-a-integrer-le-reseau-mondial-unesco-des-villes-apprenantes-847406392.html>
- Edmonton. Edmonton Learning City. https://www.edmonton.ca/city_government/learning-city.
- Edmonton. Edmonton's community learning action plan 2021. https://www.edmonton.ca/sites/default/files/public-files/assets/PDF/Edmontons_Community_Learning_Action_Plan.pdf

- Groupe d'expertise pour le développement des cités interculturelles au Québec (GEDCIQ).
<https://gedciq.org/qui-sommes-nous>
- PHAM, Truong Giang, coord. Territoires apprenants. Une approche renouvelée de la construction des compétences sur le territoire.
<https://www.territoiresapprenants.com/ouvrage-collectif>
- Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), Rapport de conférence 21-23 octobre 2013, Pékin, Chine. Conférence internationale sur les villes apprenantes. Apprentissage tout au long de la vie pour tous : inclusion, prospérité et pérennité dans les villes. <https://www.adeanet.org/fr/system/files/231161f.pdf>
- UNESCO, Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes. Apprentissage tout au long de la vie pour tous : inclusion, prospérité et pérennité dans les villes. Adoptée par la Conférence mondiale sur les villes apprenantes Pékin (Chine), 21-23 octobre 2013.
https://icea.qc.ca/sites/icea.qc.ca/files/beijing_declaration_fr.pdf
- UNESCO, Réseau mondial des villes apprenantes. <https://www.uil.unesco.org/fr/learning-cities>

[1] Réseau mondial des villes apprenantes de l'UNESCO : <https://www.uil.unesco.org/fr/learning-cities>

[2] UNESCO, Déclaration de Pékin sur la création des villes apprenantes: Apprentissage tout au long de la vie pour tous, inclusion, prospérité et pérennité dans les villes, https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000226755_fre

[3] <https://www.unesco.org/fr/articles/reseau-mondial-des-villes-apprenantes-de-lunesco-64-nouveaux-membres-issus-de-35-pays>

[4] Clermont-Ferrand est par ailleurs la première ville française à avoir adhéré au Réseau des villes apprenantes.

[5] <https://www.epl.ca/wp-content/uploads/sites/18/2021/07/City-of-Learners-Council-Initiative.pdf> et https://concordia.ab.ca/wp-content/uploads/2016/08/8149_city-of-learners_br_.pdf

[6] Edmonton Public Library, Edmonton Unlimited, Edmonton Public Schools, Edmonton Catholic Schools, Conseil scolaire Centre-Nord, University of Alberta, Concordia University of Edmonton, The King's University, MacEwan University, NAIT, NorQuest College, Yellowhead Tribal College, Athabasca University.
https://www.edmonton.ca/city_government/learning-city

[7] La Coalition of Inclusive Municipalities (CIM) est une initiative parrainée par la Commission canadienne de l'UNESCO. <https://www.abmunis.ca/advocacy-resources/social-issues/welcoming-inclusive-communities/about-wic>

[8] « Edmonton became the second city in Canada to join the United Nations Women Safe Cities and Safe Public Spaces Global program. ». <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/9/edmonton-joins-un-women-safe-cities> et <https://www.unwomen.org/sites/default/files/2021-12/Safe-Cities-and-Safe-Public-Spaces-global-results-report-2017-2020-fr.pdf>

[9] <https://www.ualberta.ca/admissions-programs/online-courses/indigenous-canada/index.html>

[10] <https://gedciq.org/>

[11] <https://ecoreussite.com/>